

Christiane PERRICHET

## LA CÉRAMIQUE DE L'OPPIDUM DE PONS

En 1880, l'abbé Julien-Laferrière, dans son ouvrage décrivant Pons et ses monuments aux époques gauloise et romaine, a écrit : "Nous croyons utile, en terminant, d'appeler l'attention des archéologues sur l'existence d'une levée de terre qui, à l'ouest de Pons, forme le troisième côté d'un triangle dont les deux rivières de Seugne et des Chartres seraient les deux autres côtés. Il y aurait, en effet, un intérêt puissant à s'assurer, par des fouilles intelligemment pratiquées, si cette levée, qui s'étend du village de la Dague aux rochers qui surplombent le village des Chartres, constituerait les restes de l'enceinte d'un *oppidum*, d'un camp romain ou simplement des retranchements de l'époque de la Réforme." (1).

Plus loin, il évoque l'existence d'une couche de cendres, longue de 112 m sur une épaisseur moyenne de 1,40 m, qui contenait des morceaux de poteries funéraires, des poteries sigillées, des poteries dites samiennes et des culots d'amphores. Ce matériel a disparu et les vœux de l'abbé Julien-Laferrière n'ont été que partiellement exaucés, car aucune fouille n'a jamais été pratiquée ; mais de très nombreuses découvertes ont été faites depuis 25 ans, à l'occasion de divers travaux d'urbanisation, et l'interrogation formulée par Julien-Laferrière a trouvé une réponse.

En 1965, dans une tranchée d'adduction d'eau, des membres de la Société de Géographie de Rochefort ont observé la stratigraphie suivante : "20 cm de terre végétale, 80 cm d'argile rouge remaniée avec des tessons de céramique, 15 cm de couche de cendres gris-jaune contenant du charbon de bois, des tessons de céramique et des os." (2).

Peu après, la Société Archéologique Pontoise est née sous l'impulsion de Louis Lassarade qui en est toujours président. Les membres de cette Société ont veillé sur Pons en suivant les divers travaux d'urbanisme, ce qui a permis de rassembler un matériel assez important, bien qu'aucune fouille réelle n'ait pu être effectuée.

### I. LOCALISATION DES DECOUVERTES

Elles concernent deux domaines assez différents, à savoir, d'une part celles qui furent faites le long du mur d'enceinte de l'*oppidum*, d'autre part celles qui furent

faites sur la zone d'habitat probable (Fig. 1).

Les premières observations concernant l'enceinte de l'*oppidum* ont donc été faites par C. Gabet, alors président de la Société de Géographie de Rochefort, elles ont été suivies par celles effectuées par la Société Archéologique Pontoise et son Président L. Lassarade dans les années suivantes, en 1968, 1976, 1977 et 1984, lors de la construction d'une déviation et de ses annexes, de divers travaux et des terrassements nécessités par les lotissements (4). Les prospections ayant été occasionnelles (5), les résultats sont inégaux :

- en 1965, la tranchée d'adduction d'eau n'a traversé que la crête de l'enceinte, mais a mis au jour la couche de cendres signalée par L. Julien-Laferrière.

- en 1968, la déviation de la RN 137 devait traverser l'*oppidum*, aussi le Directeur des Antiquités Historiques a demandé à la Société Archéologiques Pontoise d'effectuer des sondages préliminaires, qui n'apportèrent aucune information ; en revanche, la percée de voies annexes permit de recueillir de la céramique et notamment des tessons d'amphores républicaines.

- en 1976, les travaux préparatoires aux constructions du lotissement bordant l'ancien "chemin ferré" ont révélé un mur de plusieurs mètres d'épaisseur "fait de blocs entassés sans mortier" (5). Plus loin, à l'occasion de la troisième construction, les terrassements ont permis de retrouver ce mur, accompagné de deux autres murs, l'un au milieu formé de rognons de silex et de quelques blocs calcaires, l'autre à l'intérieur uniquement formé de gros moellons calcaires dégrossis ; l'ensemble est calé de terre argileuse locale, puis recouvert de terre arable sur 40 cm.

En 1977, de nouveaux terrassements amènent à constater une superposition de terre argileuse et de moellons, dont l'agencement est plus difficile à expliquer.

En 1984, de nouveaux travaux pour d'autres lotissements, à côté et même sur le *vallum* de l'*oppidum*, ont permis de repérer la présence d'un mur sur une centaine de mètres (6).

A l'intérieur de l'enceinte, neuf sites ont livré du matériel ; ce sont :

N° 1 (3) : Le dépôt Magnard, en 1969, se trouve à

500 m environ de la crête limitant l'*oppidum* au nord ; dans son jardin, M. Magnard a creusé un puisard et a trouvé une excavation circulaire de 1 m de diamètre et de 0,80 m de profondeur qui a livré de la céramique domestique et de nombreux tessons d'amphores ; deux amphores seulement ont pu être reconstituées. Le sol était formé de terre végétale noirâtre, les charbons de bois abondaient au niveau supérieur, mélangés aux tessons.

N° 2 : L'avenue des Trois-Ormeaux : une tranchée ouverte dans la longueur, complétée par une petite fouille de sauvetage, effectuée par une équipe de fouilleurs de Saintes, a permis de récolter du matériel et de repérer une couche archéologique contenant des cen-

dres, des débris osseux et de nombreux tessons de poterie domestique et d'amphores. Les fouilleurs saintais ont noté la présence de concentrations de pierres, de tessons et de débris osseux pouvant rappeler la disposition de foyers. Mais rien n'a été gardé.

N° 3 : Cours Jules-Ferry, encore une tranchée révèle une couche grise avec des charbons et des tessons, sous 30 à 40 cm de débris calcaires ; les tessons d'amphores républicaines ont disparu chez les enfants du quartier.

N° 4 : La construction de la maison Guillot, rue du Champ-de-Foire, met au jour une excavation de 3 m de long sur 0,50 m de profondeur, apparemment voûtée avec des moellons ; elle contenait de nombreux tes-



Figure 1 - Enceinte de l'*oppidum*. Localisation des fouilles de sauvetage 65, 68 etc... dates des années de découvertes du mur.  
1 : Chez Magnard ; 2 : Avenue des Trois Ormeaux ; 3 : Cours Jules Ferry ; 4 : Chez Guillot ; 5 : Avenue Gabriel Périér ; 6 : Rue de la Vieille Eglise ; 7 : Chez Lucazeau ; 8 : Chez Hachin ; 9 : Voie Colibri.

sons d'amphores dont l'un portait une marque, posés sur une couche très tassée, grisâtre, formée de cendres, de terre, de débris de charbon ; il faut remarquer que le matériel reposait sur la couche de cendres.

N° 5 : Avenue Gabriel-Périer, des travaux de voirie mettent au jour de nouveaux tessons d'amphores.

N° 6 : Même situation, rue de la Vieille-Eglise.

N° 7 : De nouveau, avenue des Trois-Ormeaux, chez Lucazeau, la construction d'une habitation a permis la découverte d'une sépulture à inhumation. Le décapage du terrain a dégagé une couche archéologique, puis une couche de pierres sous laquelle ont été recueillis de menus fragments de crâne ainsi qu'une dent (première molaire supérieure gauche). Les pierres n'étaient pas taillées et les tessons d'amphores et de céramique commune se trouvaient au-dessus et au-dessous. Il faut noter la présence, sur le chantier, de morceaux de grès informes, gris-noir, à gros grains, certains présentant une partie polie, ainsi qu'une moitié de la partie supérieure d'une meule rotative, avec trou d'axe central et évidemment de tenon sur le bord.

N° 8 : Dans le jardin d'une maison, "chez Hachin", autre dépôt important de céramique locale et importée, non loin du premier dépôt cité, "chez Magnard" ; mais aucune observation précise n'a pu être faite sur la disposition du matériel.

N° 9 : Enfin, sur la voie Colibri, un nouveau chantier, une nouvelle fosse longue de 4 m et large de 2,5 m, mais cette fois une stratigraphie a été relevée, faisant alterner de haut en bas : terre noire avec traces de foyers, cendres, argile et pierres mélangées, pierres calcaires, sol sableux, calcaire tassé, sol sableux, fond de la fosse.

Les découvertes sur l'habitat ont complété celles effectuées le long de l'enceinte : en effet, en 1965, le creusement d'une tranchée d'adduction d'eau, longue d'une cinquantaine de mètres, a permis de recueillir de la céramique et des tessons d'amphores.

## II. ETUDE DE LA CERAMIQUE GAULOISE

### 1. Méthode.

Un consensus général est loin de s'être établi sur la classification de la céramique commune (7) ; aussi, il est nécessaire de préciser comment cette étude a été réalisée. Le matériel recueilli est presque toujours fragmenté et ne permet pas souvent de reconnaître la forme du récipient, (un seul vase est entier, quelques tessons comportent le rebord et le fond) ; d'autre part, comme ces tessons ne sont pas le produit de fouilles mais seulement de ramassages de sauvetage (beaucoup ont disparu), l'étude systématique de tous les tessons m'a paru inutile ; j'ai choisi les tessons significatifs, rebords, fonds et panses lorsqu'elles étaient décorées. Ensuite, j'ai constaté que nous avions des techniques de façonnage très différentes : certains tessons ont une texture grossière et sont travaillés à la main sans l'aide d'un tour ; d'autres ont une pâte fine et sont tournés indiscutablement ; mais certains tessons ont une pâte peu homogène avec un dégraissant apparent et forment encore deux groupes : les uns appartiennent à des vases vraiment tournés, les autres semblent provenir de vases terminés à la tournette (8).

En conséquence, je considère qu'il y a quatre catégories :

- céramique grossière non tournée,
- céramique grossière modelée,
- céramique grossière tournée,
- céramique fine tournée.

Enfin, il est habituel de définir les différentes formes de récipients en établissant le rapport entre le diamètre d'ouverture, celui du fond et la hauteur totale ; à Pons, cela n'a pas été possible puisqu'il n'y a que sept profils complets sur 123 tessons étudiés ; aussi ai-je dégagé quelques types en fonction des éléments dont je disposais, sans pouvoir établir une classification complète. Nous les verrons lors de l'étude détaillée.

### 2. Description générale (Fig. 2).

Sur les 123 tessons retenus, la répartition entre les diverses techniques s'effectue ainsi : 58 tessons de céramique grossière non tournée, 45 de céramique grossière tournée, 18 de fine tournée, 12 de modelée.

Dans la première catégorie, le nombre des rebords, fonds, tessons de panse est presque égal : 16, 13, 19.

Dans la seconde catégorie, les rebords dominent avec 11 tessons pour un seul tesson de panse.

Dans la troisième catégorie, les rebords sont encore les plus nombreux : 35 tessons pour 3 fonds et 7 tessons de panse.

Dans la quatrième catégorie, 15 tessons de rebord pour seulement 2 de fonds et 1 de panse.

La pâte est le plus souvent grise, du gris clair au gris foncé (plus de la moitié des tessons), ensuite nous avons des pâtes ocre jusqu'à rougeâtres, quelques-unes noires et même brûlées. Mais certaines ont subi des variations du mode de cuisson car elles ont un cœur gris foncé entre deux couches gris clair, un cœur gris entre deux couches ocre rouge, noir entre deux couches ocre, enfin un cœur gris entre deux couches rouges. Le mica est employé comme dégraissant dans une douzaine de tessons, de petits cailloux dans une vingtaine. Certaines pâtes de céramique tournée, grossière ou fine, sont particulièrement dures.

La couleur extérieure est de toutes les nuances de gris pour les deux tiers des tessons, le plus souvent foncé ; pour le dernier tiers, nous avons, à parts égales, l'ocre et le noir ; quelques tessons ont des traces d'herbes brûlées.

Les décors : sur l'ensemble des tessons étudiés, 3 tessons de céramique grossière non tournée sont peignés extérieurement, un fond a reçu un peignage intérieur (n° 24).

Douze tessons de céramique, non tournée ou tournée, présentent des traces de lustrage, régulières ou irrégulières.

Peu de digitations ou onglations et seulement sur des tessons non tournés.

Quelques lignes ondules sur la panse, surtout en provenance de l'avenue des Trois-Ormeaux (n° 21-22).

Une ou deux cannelures, sur la panse, au sommet d'un bourrelet, dans le col, sous le col, se retrouvent sur de la céramique tournée. Un rebord de l'avenue des Trois-Ormeaux offre des stries obliques entrecroisées entre deux cannelures.

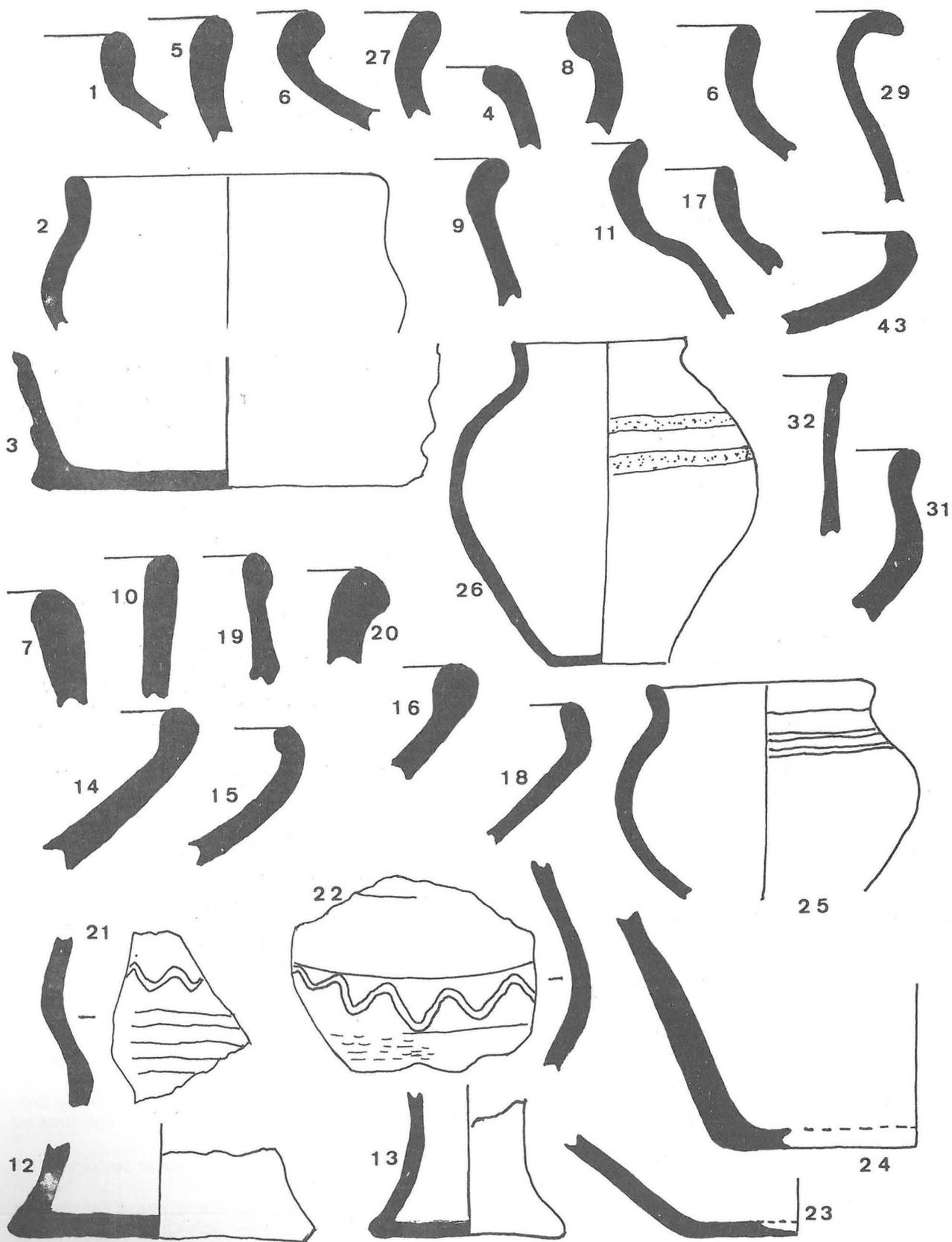


Figure 2 - Céramique commune : Grossière non tournée : 4, 12, 20, 23-25 ; Modelée : 2, 5, 10, 11, 14, 15, 18, 31 ;  
Grossière tournée : 1, 6-9, 13, 16, 17, 19, 21, 22, 26 (réduite au 1/4), 29, 32 ; Fine tournée : 3, 30.

Quatre tessons de céramique tournée sont ornés de bourrelets groupés par deux (n° 3).

Enfin, un vase globulaire modelé (n° 26), de chez Magnard, a, dans le haut de la panse, deux bandes horizontales piquetées ; d'autres tessons ont des incisions plutôt irrégulières sur la panse ou à l'intérieur du col.

Les formes (Fig. 2) : l'absence de fouilles réelles et les conditions de ramassage (généralement lors de sauvetages) n'ont permis de réunir que des tessons, principalement de rebords, et seuls trois vases ont livré un profil entier (9). Cependant, on peut distinguer des formes ouvertes ou fermées.

Dans la première catégorie, on peut classer les écuelles et les jattes (n° 14, 15, 16, 18 et 30) représentées par une dizaine de rebords, tournés ou non tournés. Le diamètre d'ouverture varie de 12 à 36 cm ; l'épaisseur est variable (0,5 à 1,2 cm), le bord prolonge la panse, sans changement dans deux cas, mais s'épaissit à l'intérieur dans tous les autres cas.

Sept tessons semblent presque verticaux (n° 10, 19 et 32), l'un est un fond ; six sont tournés ; le diamètre varie de 10 à 23 cm ; un rebord, paraissant aller jusqu'au fond, présente deux cannelures au milieu de la panse ; le fond, céramique grossière tournée, 15 cm de diamètre, a deux bourrelets horizontaux sur la panse qui se dresse verticalement (n° 3, le même profil légèrement plus ouvert).

Trois tessons appartiennent à des coupes au profil en S, non tournées ; le diamètre varie de 10 à 19 cm.

Enfin, 25 rebords appartiennent à la seconde catégorie, celle des formes fermées, 10 non tournés (n° 4, 11 et 29), 15 tournés (n° 1, 6, 8, 17, 28 et 29) ; le diamètre varie de 12 à 40 cm pour la céramique non tournée, de 14 à 36 cm pour la céramique tournée. Dans le premier cas se trouvent les vases globulaires comme celui de "chez Magnard" (n° 25) ; quelquefois le bord redevient presque horizontal, comme le vase de grand diamètre (40 cm) déjà signalé par C. Gabet (10) (n° 29). Dans le deuxième cas, un rebord est à signaler, celui d'un grand vase globulaire, de 34 cm de diamètre et dont l'épaisseur va de 1,1 cm au départ de la panse à 1,6 cm au rebord ; il est tourné mais la pâte en est grossière ; un autre a un vague peignage sur la panse et une incision en haut de la panse ; quelques-uns ont un début de carène, mais dans l'ensemble la dimension des tessons permet seulement de les positionner et d'évaluer le diamètre de l'ouverture.

Les fonds ont une pâte grossière et ne sont pas tournés, excepté deux exemplaires (n° 12 et 13).

### 3. Comparaison.

La céramique commune dans les Charentes commence à être mieux connue ; l'étude faite sur la céramique de La Croix-des-Sables à Mainxe (11) a permis de dégager quelques types auxquels on peut comparer la céramique de Pons.

Les décors du type I de Mainxe (vase globulaire à fond plat de couleur grise ou ocre et de dimensions assez importantes), se retrouvent à Pons : lignes incisées, horizontales ou entrecroisées, bandes piquetées, lignes ondulées (n° 21 et 22). Ce type et ces décors se rencontrent aussi sur le site gaulois de Muron, Cha-

rente-Maritime (12) (fig. 3, n° 1), ainsi que sur l'habitat de Lacoste, commune de Moullets-et-Villemartin (13) (Pl. 99, n° 13-17 ; Pl. 102, n° 7-8) aux niveaux datés de la fin du Second Age du Fer, ainsi qu'à l'Amélie II, commune de Soulac-sur-Mer, (*op.cit.*, Pl. 187, n° 1-7 ; 188, n° 1). Il est difficile de différencier, à Pons, le type I du type II (apparenté au type I mais les dimensions en sont moindres et la forme surbaissée), car les tessons de rebords ne sont pas assez grands pour en déduire la hauteur totale du vase. Pourtant, le petit vase globulaire de "chez Magnard" appartient au type II (Fig. 2, n° 25). La pâte est le plus souvent grise ; mais un grand vase globulaire (diam. 34 cm), assez épais, a une pâte blanche et l'extérieur du récipient est ocre. Ce type, d'après M.-H. et J. Santrot (14) "est connu à Bordeaux et en Italie au II<sup>ème</sup> s., au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en Provence et dans le Rhône" (formes 238, 273).

Le type III (sorte de coupelle avec un pied plat ou annelé) ne semble pas représenté à Pons, tandis que le type IV (jatte plus ou moins profonde, à fond plat et à profil varié), est présent à Pons avec de nombreux exemplaires (Fig. 2, n° 14, 15, 18 et 30), tournés ou non tournés ; elle est présente sur un grand nombre de sites de La Tène finale, et notamment à Lacoste (*op. cit.*, pl. 108, n° 2-9 ; 110, n° 8-11) et à Muron (*op.cit.*, fig. 4, n° 8-10) ; elle correspond à la forme 115-117 de M.-H. et J. Santrot (*op. cit.*) ; la plupart des jattes ont une pâte grise, certaines noires et brûlées ; le diamètre varie de 16 à 32 cm ; mais le diamètre d'une jatte tournée atteint 36 cm ; une autre, fine et tournée, a une pâte sablonneuse et 16 cm de diamètre ; enfin un rebord d'une petite écuelle (8 cm de diamètre) peut appartenir au type V de Mainxe, peu représenté (petite écuelle assez profonde).

Le type VI (sorte de bassin) est représenté par deux fonds (Fig. 2, n° 2) ; la céramique est tournée, deux bourrelets ou cordons décorent l'extérieur du bassin, mais le diamètre (11 et 15 cm) est plus petit que celui du type de Mainxe. A Muron, ce bassin existe, mais sans cordons (*op.cit.*, fig. 5, n° 5-6). Ce type correspond à la forme 175 de M.-H. et J. Santrot.

Les deux pieds, rétrécis au-dessus de la base, peuvent appartenir au type VII (gobelet élané), mais sans les cannelures décorant les exemplaires de Mainxe. Ces mêmes pieds se trouvent sur l'habitat de Lacoste (Pl. 118, n° 1 à 4).

La céramique de l'oppidum de Pons ne présente pas de caractéristiques particulières, mais elle est représentative de la production du Centre-Ouest ; en effet, la technique et les formes se retrouvent sur les différents sites charentais ; les formes ayant perduré, la datation ne peut être très précise, et situe l'occupation de l'oppidum à la fin du Second Age du Fer.

## III. ETUDE DE LA CERAMIQUE IMPORTEE

### 1. Présentation (Fig. 3).

La céramique importée n'est constituée que d'amphores. Toutes les fouilles de sauvetage, tant à l'intérieur de l'enceinte que sur le mur de l'oppidum, ont livré des centaines de tessons d'amphores républicaines, mais la majorité de ces tessons a disparu.

Le nombre des tessons étudiés ne correspond donc

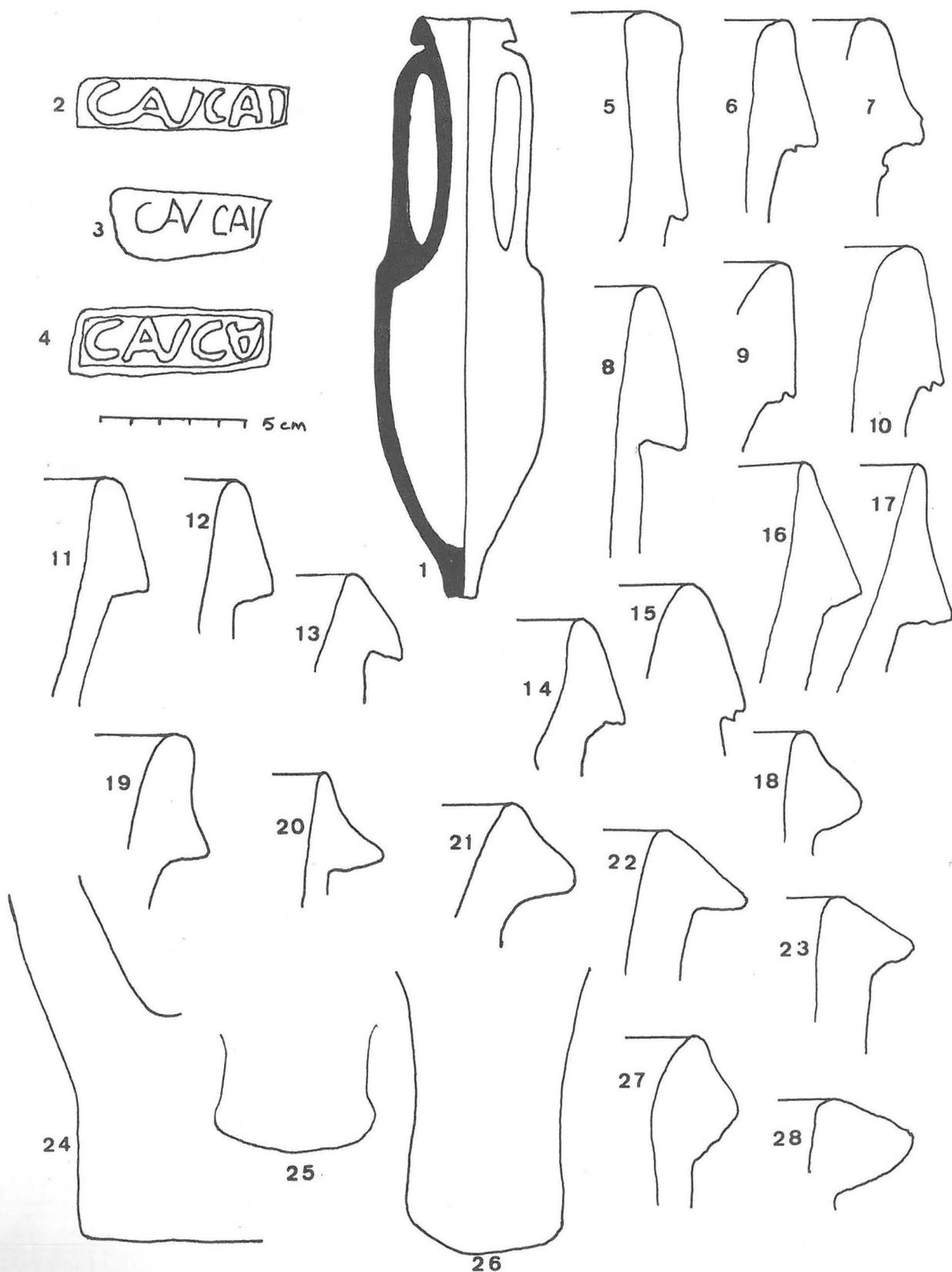


Figure 3 - Amphores : 1 "Chez Magnard" (au 1/10<sup>ème</sup>) ; 4 : marque sur épaulement ; 2 et 3 : marques de comparaison ;  
 "Chez Lucazeau" : 13, 19 ; "Chez Guillot" : 23, 28 ; Enceinte : 11, 16, 17, 24, 25 ;  
 "Chez Magnard" : 6, 7, 9, 10, 14, 15, 18 ; "Chez Hachin" : 5, 8, 12, 20-22, 26, 27.

pas beaucoup à la réalité des découvertes ; néanmoins, sans compter les tessons sans signification, j'ai étudié 125 tessons, plus deux amphores, "chez Magnard" (n° 1) et 32 "chez Hachin" (n° 8), 7 venant de la Maison Guillot (n° 4), 6 de "chez Lucazeau" et 12 du mur de l'enceinte.

Depuis un siècle, les typologies se sont succédé sans coïncider vraiment. Le premier inventaire est celui de Dressel ; puis F. Benoit estime que "certains types manquant à l'inventaire de Dressel, il est nécessaire d'établir une nouvelle typologie qui simplifie son classement et en précise les dates" (15) et propose "donc de faire précéder l'inventaire de Dressel d'une série *Républicaine*" (16). Mais pour F. Laubenheimer, "la typologie des Dressel 1 est encore à faire" (17) ; aussi je vais d'abord présenter les amphores de Pons.

Les tessons représentatifs recueillis, sur le mur d'enceinte (18), sont au nombre de 12 (n° 11, 16, 17, 24 et 25) ; les lèvres ont une hauteur moyenne de 50 mm et un exemplaire est nettement plus court (40 mm) ; les anses ont une hauteur moyenne de 300 mm, la largeur va de 41 à 57 mm et l'épaisseur de 23 à 32 mm ; enfin, les pieds ont une hauteur de 80 mm et une largeur de 46 à 64 mm. La pâte est rose ou rouge, l'extérieur rose tendant vers le jaunâtre.

"**Chez Lucazeau**", avenue des Trois-Ormeaux (n° 13 et 19), il reste 5 lèvres et un pied ; les lèvres sont assez courtes, de 23 à 34 mm ; une lèvre a un profil assez particulier (n° 19), légèrement incurvé, elle a une pâte rouge vif et un engobe jaune foncé ; le pied haut de 69 mm et large de 115 mm. La pâte est ocre, rose ou rouge, l'extérieur plutôt jaune.

"**Chez Guillot**" (n° 23 et 28), une excavation a livré 7 rebords et un épaulement portant une marque ; l'épaulement est assez accentué, et l'examen de cette marque (n° 2) a été confié à F. Laubenheimer qui a trouvé deux marques assez proches : la première (n° 3) sous le numéro 238 de l'ouvrage de H. Callender sur une épaule de Dressel 1, l'autre dans un mémoire d'A. Vernhet (19), sur un col de Dressel 1, trouvé à Cornus en Aveyron. Les lèvres sont encore courtes, de 32 à 53 mm ; la pâte est rouge et l'extérieur ocre.

"**Chez Hachin**" (n° 5, 8, 12, 20, 21, 22, 26 et 27), nous trouvons 20 lèvres, 11 anses et 1 pied ; la hauteur des lèvres varie de 28 à 69 mm ; les anses sont cassées aux extrémités, on ne peut donc connaître que l'épaisseur (23 à 36 mm) et la largeur (40 à 62 mm). La pâte est surtout rouge, et même violacée, quelquefois ocre, rarement rose ; l'extérieur est ocre dans la moitié des cas, rouge et même blanc pour deux anses et une lèvre.

Il faut noter que nous avons ici des lèvres bien plus hautes que précédemment, puisque quatre d'entre elles ont plus de 50 mm de haut (55, 61, 61, 69) ; F. Laubenheimer (20) a fait des tableaux comparatifs des caractéristiques des *Républicaines* III de F. Benoit (Dressel 1A de Lamboglia) et des amphores *Républicaines* IIIB (Dressel 1B), montrant les concordances et les contradictions ; n'ayant pas suffisamment d'amphores entières, il est impossible d'utiliser tous les critères de classification ; seuls, les lèvres et les pieds offrent des données précises en nombre suffisant. S'il s'avère que l'ensemble des amphores de l'oppidum de Pons appartient au groupe des Dressel 1, il est moins

évident de préciser le sous-groupe A ou B ; et je partage l'opinion de F. Laubenheimer : "Aussi frustrante que soit la situation, il paraît sage d'éviter de donner une classification précise : Dr. 1A, B ou C" (21).

Pour en revenir au site "chez Hachin", certaines lèvres sont presque verticales (n° 5 et 8) et caractérisent traditionnellement les Dressel 1B ; une autre s'incurve comme celle signalée "chez Lucazeau".

"**Chez Magnard**" (n° 6, 7, 9, 10, 14, 15 et 18), le matériel à étudier est plus important (22) ; outre 2 amphores entières reconstituées, il comprend : 45 lèvres (15 ont une partie du col et de l'anse), 56 anses, 24 pieds. Les lèvres ont une hauteur qui varie du simple au double (29 à 58 mm) ; les lèvres les plus hautes sont aussi les plus verticales, mais n'atteignent pas les dimensions de celles de "chez Hachin" ; sur 45 tessons de lèvres étudiés, 18 sont tombants, 20 ont une base horizontale, 7 ont un profil en biseau ; certaines lèvres sont incurvées (n° 18). Sur les 56 anses, seules trois sont entières et mesurent 295, 300 et 325 mm ; les anses des deux amphores entières ont moins de 350 mm. La section est le plus souvent ovale, mais pas très régulière. La majorité des 24 pieds se rétrécissent juste avant la base, certains sont droits jusqu'à la base ; il est difficile de savoir comment s'effectue le raccord avec la panse. La largeur des pieds varie de 40 à 70 mm ; il faut noter la présence d'un pied très fin de 30 mm de large et haut de 50 mm, alors que la hauteur moyenne des pieds est du double. L'épaulement est bien marqué, seules deux carènes sont très adoucies. La couleur de la pâte est rose, rouge et même violacée, et quelquefois blanche. L'extérieur présente la même variété de couleurs : blanc, ocre, rose ou rouge. Enfin, la hauteur totale des deux amphores entières est de 100,5 cm, ce qui permettrait de les classer comme des Dressel 1A ou *Républicaine* III.

Mais ce classement en sous-catégories ne me semble plus présenter un grand intérêt pour le moment ; on peut seulement remarquer que "chez Hachin", un certain nombre de lèvres sont plus longues et plus droites que "chez Magnard". L'état du matériel oblige à la prudence.

## 2. Comparaison.

Depuis vingt ans, de très nombreux sites ont livré des amphores vinaires *républicaines* et bien des études ont été faites (23).

En Aunis et Saintonge, il a été trouvé à Saintes des amphores dans les niveaux précoces du site "Ma Maison" occupé jusqu'au Bas-Empire (24) ; N. Laurenceau classe parmi les Dressel 1A les amphores dont la longueur de lèvre ne dépasse pas 4 cm ; c'est le cas pour 37 lèvres à Pons, et 41 lèvres sont plus longues. A Saintes, au niveau 5, pré-augustéen, les lèvres de Dressel 1B dominent. Au niveau 4b augustéen précoce, les lèvres verticales sont les plus abondantes (25).

A Pons, les deux types de lèvres s'équilibrent à peu près ; on pourrait en déduire que l'occupation de l'oppidum prend fin avec la Conquête.

A Muron, le site gaulois, au lieu-dit La Couture, "de nombreux tessons d'amphores ont été recueillis sur les aires empierrées et dans les fosses" (26) ; ces amphores appartiennent au groupe des Dressel 1.

Sur les sites à sel de la fin du Second Age du Fer, les tessons d'amphores sont présents, peu nombreux puisque ces sites n'étaient occupés que temporairement, mais quelques tessons reconnaissables sont mêlés au matériel de fabrication du sel et à la céramique commune (27).

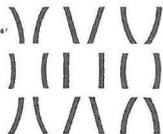
La tombe à char de Tesson contenait 15 amphores, 9 sont parvenues jusqu'à nous (28) ; ces amphores forment un ensemble assez homogène classé parmi les Dressel 1A qui ont circulé depuis le dernier quart du II<sup>ème</sup> s. jusqu'à la Conquête ; l'étude du matériel qui accompagnait ces amphores a permis de proposer, comme datation de cette tombe, le deuxième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

#### IV. CONCLUSION

Le site protohistorique de La Chasse à Saint-Just (29), le site gaulois de la Croix des Sables à Mainxe en Charente (30) ont aussi fourni des amphores vinaires républicaines.

A côté de ces témoignages de la présence d'amphores sur tous les sites de La Tène Finale, des questions se posent encore. Sachant que les amphores Dressel 1 ont circulé pendant un siècle, ne peut-on préciser leur évolution d'un sous-groupe à un autre ? En conséquence, quel rôle peuvent-elles tenir pour fixer la chronologie d'un oppidum ? Anne Colin (31),

dans un travail récent, étudie les liens entre ces différents éléments : d'une part, elle prend en compte l'ensemble des sites fortifiés de grande taille, "entourés d'un rempart continu interrompu par des portes en tenailles, caractéristiques de l'Europe celtique à la fin de l'Age du Fer" ; elle y inclut l'oppidum de Pons ; d'autre part, elle examine les éléments du mobilier les plus utiles pour la chronologie tels que fibules, céramiques, monnaies et amphores ; pour ces dernières, elle arrive à la conclusion que les proportions relatives des Dressel 1A et 1B varient avec le temps, "les 1B augmentant aux dépens des 1A" ; mais comme sur les sites d'habitat, les amphores sont "presque toujours incomplètes", "les chercheurs confrontés à ce problème ont mis au point une démarche fondée sur la chronologie des lèvres" ; cela amène la constitution de quatre groupes ; Pons se situe entre les groupes II et III. Quant à la céramique, elle est aussi répartie en quatre groupes, en fonction de la proportion de céramique tournée ou non tournée ; Pons se situe encore entre les groupes II et III. Ensuite A. Colin a réuni les différents éléments pour former quatre phases ; la fin de la phase II "débuté un peu avant la Guerre des Gaules", en concordance avec la datation probable de la tombe à char de Tesson ; cela permettrait de situer l'occupation de l'oppidum de Pons au deuxième quart du I<sup>er</sup> s. av. n.è. Il faut espérer que des découvertes futures amèneront des éléments complémentaires de datation.



#### NOTES

(1) Abbé L. Julien-Laferrrière, *L'Art en Aunis et Saintonge*, Toulouse, 1880, I, p. 42, note 1.

(2) C. Gabet, Le site gaulois de Pons (Ch.-Mme), *Celticum*, XV, p. 47-52.

(3) Les numéros se retrouvent sur la carte.

(4) Les comptes rendus des découvertes se trouvent dans les bulletins de l'Archéologie Pontoise. Ils ont été faits régulièrement à chaque découverte. L. Lassarade a publié plusieurs études de l'oppidum : L'oppidum de Pons, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, IV, 1978, p. 15-31 ; L'oppidum de Pons, *Aquitania*, suppl. 1, 1986, (Actes du VIII<sup>ème</sup> Colloque sur les Ages du Fer, Angoulême, 18-20 mai 1984), p. 123-138.

(5) L. Lassarade, Découverte du mur de l'enceinte de l'oppidum gaulois, *Archéologie Pontoise*, 33, 1976.

(6) En 1986, j'ai remis un nouveau rapport détaillé à la Direction des Antiquités afin de l'éclairer sur la disparition progressive de l'oppidum ; il faisait suite à ceux préparés par L. Lassarade et n'a pas donné davantage de résultats.

(7) Heureusement les travaux sur ce sujet se multiplient ; mais l'état du matériel ne me permet pas, par exemple, de distinguer toujours des formes hautes et des formes basses. Cf : H. Balfet, M.-F. Fauvet-Berthelot, S. Monzon, *Pour la normalisation de la description des poteries*, CNRS, 1983. J.-C. Echallier, *Eléments de technologie céramique et d'analyse des terres cuites archéologiques*, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 3, 1984. J.-C. Gardin, *Code pour l'analyse des formes de poteries*, CNRS, 1985. H. Balfet, M.-F. Fauvet-Berthelot, S. Monzon, *Lexique et typologie des poteries*, CNRS, 1989.

(8) J'ai repris la classification que j'avais utilisée dans : C. Perrichet-Thomas, *Les sites à sel en Aunis et Saintonge*, Mémoire de Maîtrise, Paris VIII, 1981.

(9) La situation est la même que sur l'ensemble des sites à sel d'Aunis et Saintonge (un seul vase reconstitué).

(10) C. Gabet, Le site gaulois de Pons (Charente-Maritime), *Celticum*, XV, 1966, p. 48-52.

(11) C. Burnez, J.-P. Mohen, A. Hesse, T. Josien-Poulain, La Croix des Sables à Mainxe (Charente), *B.S.P.F.*, 68, 1971, p. 463-471.

(12) M. Favre, Le site gaulois de Muron (Charente Maritime), *Recueil de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente Maritime*, XXV, 1973, p. 77-88.

(13) R. Boudet, L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin, *"Archéologies"* n° 2, 1987.

(14) M.-H. et J. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, CNRS, 1979.

(15) F. Benoit, Typologie des amphores et construction navale, *Actes du 83<sup>ème</sup> Congrès des Sociétés Savantes*, Aix-en-Provence,

1958, p. 55-64.

(16) N. Lamboglia propose aussi une chronologie à la même époque que F. Benoit : N. Lamboglia, Sulla Cronologia delle anfore romane di eta repubblicana (II.-I sec. A.C.), dans *Revue d'Etudes Ligures*, 3-4, 1955, p. 241-270.

(17) Y. Jeannin et F. Laubenheimer, Les amphores de Mandeuve (Epomanduorum) dans le Doubs, dans *R.A.E.*, 40, 1989, p. 77.

(18) En dépôt au Musée de la Société de Géographie de Rochefort, à la Vieille Paroisse ; tout le reste du matériel visible est en dépôt au donjon de Pons.

(19) A. Vernhet, *Céramiques gauloises et céramiques d'importation dans les départements de l'Aveyron et de la Lozère du deuxième siècle avant J.C. jusqu'à l'époque augustéenne*, T.E.R. de maîtrise, Montpellier, 1971, dactylographié.

(20) F. Laubenheimer, A propos de deux amphores de Ruscino : définition d'un nouveau type d'amphores, *Actes du Colloque archéologique organisé par la Direction des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon*, Perpignan, 1975, Paris, 1980, p. 303-325.

(21) F. Laubenheimer, *op.cit.*, 1989, p. 77.

(22) F. Latreuille, L. Lassarade, Des Amphores antiques à Pons, *Archéologie Pontoise*, 7, 1969. C. Perrichet-Thomas, Les amphores du dépôt Magnard, dans *Archéologie Pontoise*, 65, 1984.

(23) P. Galliou, *Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la France*, Brest, 1982. J.-P. Joncheray, *Nouvelle classification des amphores découvertes lors des fouilles sous-marines*, Fréjus, 1976. J. Siraudeau, *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, Angers, 1988, p. 240.

(24) N. Laurenceau, Les amphores des zones 10 et 11, dans "Les fouilles de "Ma Maison", études sur Saintes Antique", *Aquitania*, suppl. 3, 1988, p. 263-278.

(25) N. Laurenceau, *op.cit.*, p. 269.

(26) M. Favre, *op.cit.*, p. 85-86.

(27) C. Perrichet-Thomas, *op.cit.*, p. 63-64.

(28) A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas, La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime), dans *Aquitania*, suppl.1 (Actes du VIII<sup>ème</sup> colloque AFEAF, Angoulême, 18-20 mai 1984), 1986, p. 239-244.

(29) C. Gabet, Le site protohistorique de La Chasse à Saint-Just (Charente-Maritime), dans *Roccafertis*, 7, 1970, p. 201-204.

(30) C. Burnez *et alii*, *op.cit.*

(31) A. Colin, La chronologie des oppida en France non méditerranéenne, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. 3, 1990, p. 195-208.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : L. MAURIN

**Louis MAURIN** : Une chose m'a intéressé, dans cet exposé : finalement, il y a peu de matériel, qu'il s'agisse des céramiques communes ou des amphores. Vous n'avez pas parlé de monnaies.

**Christiane PERRICHET** : Non, parce qu'on m'avait demandé de parler de céramiques. Mais il y en a.

**Louis MAURIN** : Sur l'oppidum, dans les fouilles récentes ?

**Christiane PERRICHET** : Non...

**Louis MAURIN** : Il y a tout de même très peu de matériel.

**Christiane PERRICHET** : Oui, très peu.

**Frédéric BERTHAULT** : Vous avez parlé, grosso modo, de trois dépôts, deux dépôts avec amphores et un sans amphores. Y-a-t-il des éléments de datation qui pourraient différencier ces deux dépôts. Je suis un peu étonné qu'il y ait un dépôt sans amphores, si les deux autres en contiennent. Peut-on établir une stratigraphie relative entre ces trois dépôts ? Pourrait-on dater l'arrivée des amphores et peut-on trouver une origine aux relations entre cet oppidum et le monde méditerranéen ?

**Christiane PERRICHET** : J'ai dû mal m'expliquer, mais on a trouvé des amphores partout. La question que vous venez de poser, je me la suis posée, parce que je m'occupe aussi, depuis 20 ans, des sites à sel d'Aunis et de Saintonge, et ce qui est particulier, c'est que sur ceux de la Tène Finale (les sites à sel, je vous le rappelle, sont vraiment très isolés et étaient sur les bords de l'ancien rivage, souvent avec des superficies extrêmement variables ; ce sont donc des lieux de dépôt, de cristallisation et de fabrication du sel avant la conquête romaine), il y a aussi des tessons d'amphores. Cela m'a toujours frappée, même si on n'en trouve pas une grande quantité (je ne pense pas qu'ils aient apporté leur provision de vin car ils n'habitaient pas là où ils étaient pour fabriquer le sel ; je précise qu'ils venaient d'habitats qui se trouvaient, comme Muron, à l'intérieur des terres, où on trouve également trace de ce matériel). Toujours pour les sites à sel, il semblerait quand même, avec ce que l'on connaît, leur position stratigraphique (par rapport au niveau de la mer) permet de se rendre mieux compte et de dater avec un peu plus de précision que sur les autres sites où on trouve des tessons d'amphores. Cela correspond à peu près au I<sup>er</sup> s av. J.-C., mais sans que je puisse vous dire s'il existe une stratigraphie extrêmement minutieuse, parce qu'il n'y en a pas dans les briquetages, et à Pons, en aucun cas. Effectivement, quand je parle de Pons, j'ai toujours l'air de critiquer la ville, car il est vrai qu'elle n'a strictement rien fait ; mais depuis 1968, une société archéologique a été créée ; elle est toujours dirigée par son fondateur, Louis Lassarade, qui a fait le maximum de ce qu'il pouvait et qui a été bloqué

par des événements variés. Cela, je tiens à le dire car il a vraiment recueilli et sauvé tout ce qu'il pouvait, surtout après les premières découvertes sur l'oppidum, réalisées par M. Gabet, en 1965.

**Fanette LAUBENHEIMER** : Je voulais juste souligner que la découverte de ces amphores, à Pons, est extrêmement intéressante par sa densité et sa richesse. On n'a malheureusement pas de comptages, mais c'est un des oppida de l'Ouest qui met l'accent sur cette importance des arrivées vinaires d'Italie au 1<sup>er</sup> s av. J.-C., et peut-être un peu plus tôt. Je mettrais cela en relation avec les fouilles de Bordeaux, par exemple, où, dans la fouille des Allées de Tourny, on trouve en majorité des amphores Dressel 1. On peut évidemment suivre tout le trajet depuis la Méditerranée, avec les nombreuses épaves que vous connaissez bien, l'axe Aude-Garonne et les quantités incroyables d'amphores à Toulouse. Ce qui est important, maintenant, c'est de voir se multiplier les découvertes vers l'ouest et, de plus en plus, vers le nord-ouest.

D'autre part, et cela est seulement une mise en garde typologique (cela n'a qu'un intérêt très relatif), ces histoires de Dressel 1A et de Dressel 1B sont terriblement difficiles à traiter, vous l'avez vous-même souligné ; quand on mesure des hauteurs de lèvres, on n'arrive pas à s'en sortir. Je crois que, tant qu'on n'a pas des objets entiers, il faut se garder de définir si on est dans un cas ou dans l'autre. Il apparaît que les chercheurs, aujourd'hui, définissent bien la catégorie des Dressel 1B ; ce n'est pas une bonne chose de mettre, sous le nom de Dressel 1A, toutes les autres amphores, c'est-à-dire dans une vaste poubelle dans laquelle on met les types qui sont encore mal classés. La typologie n'est pas encore assez avancée pour nous permettre de travailler avec beaucoup d'efficacité sur des petits tessons.

**Christiane PERRICHET** : Comme, en plus, les deux types ont coexisté, le plus simple est peut-être de parler de Dressel 1.

**Fanette LAUBENHEIMER** : Exactement.

**Bernard HOFMANN** : Vous avez signalé une marque ; vous l'avez lue CAVCAL, si j'ai bien compris ?

**Christiane PERRICHET** : C'est effectivement la lecture qui en a été donnée depuis le début, mais c'est sous toute réserve.

**Bernard HOFMANN** : J'attire votre attention sur le fait qu'il doit s'agir probablement d'une abréviation. Il faudrait lire C.AV., peut-être pour Avilius, et CAL, peut-être pour Calpurnus (?). Il faudrait chercher la lecture véritable et tenir compte de la décomposition possible de la marque.

**Christiane PERRICHET** : Vous avez raison, ma lecture n'était pas la bonne.

**Robin SYMONDS** : C'est plutôt une question pour F. Laubenheimer. Connait-on l'origine de ces amphores Dressel 1 ?

**Fanette LAUBENHEIMER** : Il n'y a aucun doute sur l'origine de ces amphores ; elles contenaient du vin italien de la côte tyrrhénienne. On connaît un certain nombre d'ateliers, en Etrurie, dans la région sud du Latium et de la Campanie. La presque totalité des productions de Dressel 1 se situe là. Il y a quelques ateliers en Gaule, extrêmement rares, et je ne crois pas qu'il y ait eu la moindre exportation de ces derniers vers l'oppidum de Pons (mais il faudrait de nombreuses analyses pour en être absolument certain). Il existe probablement aussi quelques ateliers en Espagne, mais tout cela est très minoritaire par rapport à cette production de vin italien qui est vraiment l'échange que l'on fait avec ces oppida gaulois.

\* \*  
\*